

2017-UNAT-774, Awe

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a tenu, d'accord avec UNTT, que l'administration aurait dû supprimer les procès-verbaux incriminés, écrits à tous les bénéficiaires de la procès-verbal retirant les allégations préjudiciables contre M. Awe, et / ou simplement transféré le rapport du panel d'enseignement des faits aux participants du SMT Réunion et récipiendaires du procès-verbal. Unat a jugé que la réprimande dans le dossier du délinquant et les excuses privées ne constituaient pas un soulagement approprié pour la restauration de la réputation et de la carrière de M. Awe. Unat a considéré que toute mesure avait été prise contre M. Rutgers (managériale ou disciplinaire) n'aurait pu affecter que M. Awe. Unat a noté qu'il n'y avait aucune disposition légale pour une attribution d'erreur de procédure. L'UNAT était convaincu que des preuves suffisantes ont été fournies pour justifier l'attribution de la rémunération pour préjudice à la réputation et à la position professionnelle; Cependant, notant que l'UNT ne tenait pas compte du fait que le préjudice était de nature temporaire, Unat a réduit l'attribution de la rémunération. UNAT a souligné l'importance de la conformité aux règles, réglementations et / ou bulletins respectifs, en particulier en ce qui concerne la référence de l'affaire au fonctionnaire compétent pour des mesures disciplinaires et le respect des délais. UNAT a accordé l'appel en partie, annulant le jugement de l'UND dans la mesure où il a accordé une rémunération pour une erreur de procédure et la modification de l'attribution de l'indemnisation pour préjudice en la réduisant à 5 000 USD. Unat a affirmé l'ordre de UND de supprimer les références incriminées dans le procès-verbal et d'écrire à tous les destinataires pour les informer des conclusions du panel de recherche de faits.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

M. Awe a contesté la manière dont sa plainte de harcèlement et d'abus d'autorité avait été traitée par l'organisation. Une enquête a révélé que ses allégations étaient bien fondées et que la conduite en question équivalait à une mauvaise conduite. UNDT a jugé que les représentants spéciaux du Secrétaire général devaient

renvoyer l'affaire au secrétaire général adjoint pour la gestion des ressources humaines pour des mesures disciplinaires et que le fait de ne pas faire référence était une erreur de procédure qui a refusé à M. Awe son droit contractuel bénéficiar de l'avantage et de la protection contre la conduite interdite. UNDT a ordonné la suppression des références incriminées du procès-verbal de la réunion de l'équipe de direction (SMT) et de la notification écrite des résultats du panel de recherche de faits à tous les bénéficiaires desdites minutes, compensation pour l'erreur de procédure (3000 USD) et l'indemnisation des dommages subis (15 000 USD).

Principe(s) Juridique(s)

Il n'y a aucune disposition dans le statut UNDT pour une attribution d'erreur de procédure. Le niveau d'indemnisation des préjudices subis doit expliquer si le préjudice subi est de nature temporaire ou non.

Résultat

Appel accordé

Applicants/Appellants

Awe

Entité

BSCI

Numéros d'Affaires

2017-1055

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

7 Fév 2018

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compensation

Facteurs aggravants/atténuants

Dommages-intérêts pécuniaires (matériels)

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Abus d'autorité

Harcèlement (non sexuel)

Remèdes

Compensation (voir aussi, Compensation)

Droit Applicable

Instructions Administratives

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2008/5

Statut du personnel

- Disposition 1.2(q)

Jugements Connexes

UNDT/2016/206